



CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT ALSH ADOS

Mise à jour juillet 2024

PRÉAMBULE

L'AICLA est une association loi 1901, agréée Centre Social. A ce titre, elle vise à développer le lien social sur le territoire. Venir à l'AICLA, c'est adhérer aux valeurs de vivre ensemble et d'ouverture aux autres.

1. IMPLANTATION DES ACCUEILS

L'ALSH ados organisé par l'association se tient dans les Maisons des Jeunes et des Habitants. (La Daguenière, Andard, Bauné et Corné). Durant les vacances et pour des projets particuliers, des accueils sont organisés à Saint-Mathurin, la Bohalle et Brain)

2. INSCRIPTIONS

La fréquentation des ALSH ados implique l'acceptation des conditions générales ci-après. Les jeunes peuvent être accueillis dès leur scolarisation au collège où dès leurs 11 ans.

3. ADHÉSION ANNUELLE ET COTISATION

L'association doit disposer des informations concernant l'enfant et la famille. Pour cela, la famille remplit et retourne complet le dossier d'adhésion disponible sur aicla.fr. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'Assemblée générale de l'association. L'adhésion de la famille est valable 1 an, de date à date. L'adhésion est obligatoire pour toute inscription à une activité.

4. PARTENARIAT CAF

La CAF participe financièrement au fonctionnement de l'ALSH Ados. Par l'adhésion de la famille à l'association, celle-ci autorise l'AICLA à consulter son Quotient Familial via la plateforme CDAP de la CAF.

5. SORTIE ET ACCOMPAGNEMENT

Un jeune est autorisé à partir seul

sauf contre-indication écrite par les parents ou responsable précisant les personnes autorisées à venir récupérer le jeune.

6. SANTÉ

Toute prise de médicament devra obligatoirement être accompagnée de son ordonnance. Les médicaments et l'ordonnance devront être remis à la personne responsable de l'accueil.

7. INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Pour les « accueils libres », l'inscription n'est pas nécessaire, les jeunes peuvent venir spontanément.

Pour les activités, l'inscription se fait via aicla.fr, aux dates et horaires précisés sur les supports de communication. L'inscription sera validée dès lors que l'adhésion familiale sera à jour. Celle-ci est à retourner au minimum 7 jours avant la venue de l'enfant à une activité. Sans cela, l'AICLA se réserve le droit d'annuler la pré-inscription

8. PAIEMENT DES ACTIVITÉS

Le paiement se fait à l'inscription, en ligne par Carte Bancaire.

Si ce n'est pas possible par CB, les familles doivent se déplacer à l'accueil de l'AICLA (26 grand rue Andard) pour payer les activités, dans les 7 jours suivants l'inscription. Tous les tarifs sont indiqués dans nos supports de communication

9. DÉSISTEMENT

Toute inscription est ferme et définitive, en cas de désistement, aucun remboursement ne sera possible, sauf cas de force majeure, et sur présentation d'un certificat (médical, d'hospitalisation, ...).

10. HORAIRES ET INFOS PRATIQUES

Les horaires d'ouverture sont disponibles sur les supports de communication. Ceux-ci sont à respecter tant que possible, autant pour le début des activités que pour la fin. Pour les sorties, les horaires sont donnés à titre indicatif, la priorité étant la sécurité physique, morale et affective des ados. Pour chaque activité, l'ensemble de infos pratiques sont disponibles sur nos supports de communication.

11. RESPONSABILITÉ ET BAGAGES

Les effets personnels sont exclusivement sous la responsabilité de chaque participant. Les bagages seront transportés aux risques et périls de leur propriétaire.

En cas de vol, perte ou détérioration, seule la responsabilité civile ou individuelle des familles sera engagée. La garantie responsabilité civile de l'association ne peut pas intervenir dans le cadre des objets personnels.

L'argent de poche reste également sous la responsabilité des enfants.

12. LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTÉS

Afin de permettre le bon fonctionnement des différents accueils, l'AICLA collecte et traite vos données personnelles. Conformément au RGPD, vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits

relatifs à l'utilisation des données personnelles en adressant vos demandes l'AICLA, 26 Grand Rue, 49800 Loire Authion.